

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP HEAD-TO-TOE
Numéro de la matière : 000000000000097524

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.
Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada
Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique	: Services de conformité - 877-428-9937
Pour toute urgence médicale	: Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés
Pour toute urgence liée au transport	: CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS


Aperçu des urgences

Aspect	visqueux
Couleur	vert, jaune
Odeur	plaisante

Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : 
Point d'exclamation

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

Conseils de prudence : **Prévention:**
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
alpha-Sulfo-omega-(dodécyloxy)poly(oxyéthylène), sel d'ammonium	32612-48-9	>= 5 - < 10
propanaminium-1, N-(amino-3 propyl)hydroxy-2 N,N-diméthyl sulfo-3, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	68139-30-0	>= 5 - < 10
sulfate d'ammonium et de dodécyle	2235-54-3	>= 1 - < 5
alcool éthylique	64-17-5	>= 1 - < 5
Acides gras en C8-18 et en C18-insaturés, composés préparés avec le 2,2'-imino-1,1'-diméthyl-diéthanol	68855-69-6	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Ce produit est formulé pour s'utiliser sur la peau mais doit toujours être lavé immédiatement avec beaucoup d'eau.
Cesser l'utilisation si une irritation ou une rougeur apparaît. Si les conditions persistent plus de 72 heures, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

	Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et éruption cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
Avis aux médecins	: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche Jet d'eau pulvérisée
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NO _x) Fumée Oxydes de soufre
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Le matériel peut créer des conditions glissantes. Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se
---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

produire.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
alcool éthylique	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	1,000 ppm	ACGIH
		STEL	1,000 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques

: Aucune protection particulière n'est exigée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

Protection des yeux	: Une protection des yeux n'est pas nécessaire pour nettoyer avec ce produit. Au travail, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité pour éviter d'exposer les yeux lors de la manipulation des contenants ou du nettoyage d'un déversement.
Protection de la peau et du corps	: Aucune protection particulière n'est exigée.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: visqueux
Couleur	: vert, jaune
Odeur	: plaisante
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 6.5 - 8.5
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.02 g/cm ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

Viscosité, cinématique : 320 mm²/s (40 °C)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Aucun(e).

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition : Les effets sont immédiats et retardés.
Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et éruption cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Cancérogénicité:

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

alcool éthylique

64-17-5

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

orale

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : > 40 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alpha-Sulfo-omega-(dodécyloxy)poly(oxyéthylène), sel d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 630 mg/kg

sulfate d'ammonium et de dodécyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 5,000 mg/kg

alcool éthylique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 7,060 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

: CL50 Rat: 124.7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

alcool éthylique :

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP HEAD-TO-TOE

Version 1.0

Date de révision 02/26/2024

Date d'impression 05/19/2024

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Point
d'exclamation

Mention d'avertissement
Mentions de danger
Conseils de prudence

: **Attention:**
: Provoque une sévère irritation des yeux.

: **Prévention:** Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Version:	1.0
Date de révision:	02/26/2024
Date d'impression:	05/19/2024

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.